



Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 44	Date convocation : 16/05/2023
Pouvoirs de vote : 1 en cours de séance	Date d'affichage : 16/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°62-2023 – Enfance/Jeunesse - Action sociale
Candidature à l'appel à projet Grandir en milieu rural (GMR)
 Annexe 7 : Descriptif appel à projet
 Annexe 8 : Dossiers de candidature

Acte rendu exécutoire après le dépôt
 en Préfecture : 30/05/2023
 Publication : 30/05/2023

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par ...	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie	X					
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X			Départ à 18h30 – Pouvoir donné à M. Pedurand (à partir de la délibération 58-2023)		
PEDURAND Michel	X						
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice	X					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X					
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane						X
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					
MONHEURT	ARMAND José	X					

MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X			
NICOLE	COLLADO François	X			
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X			
	GENTILLET J-Pierre	X			
	ARCAS Elisabeth	X			
	LIENARD Pascale	X			
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X			
	RUGGERI Aldo	X			
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X			
RAZIMET	TEULLET Daniel	X			
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne	X			
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X			
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X			
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X			
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X		Arrivée à 17h53 – délibération 50-2023	
SAINT-SARDOS	MAS Xavier	X			
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X			
<i>Soit, pour cette séance :</i>			45		1

A été nommé Secrétaire de séance : Nathalie BUGER

Délibération n°62-2023 – Enfance/Jeunesse - Action sociale Candidature à l'appel à projet Grandir en milieu rural (GMR) Annexe 7 : Descriptif appel à projet Annexe 8 : Dossiers de candidature	<i>Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 30/05/2023 Publication : 30/05/2023</i>
--	---

Exposé des motifs :

Monsieur José Armand, Vice-président en charge de l'Enfance/Jeunesse – Action sociale, présente les éléments suivants :

Le financement « Grandir en milieu rural » de la MSA Dordogne/Lot-et-Garonne a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux, les collectivités territoriales et associations à répondre aux besoins des jeunes âgés de 0 à 25 ans et de leurs parents dans les territoires ruraux identifiés comme prioritaires.

Il vise le financement d'actions et de projets répondant à des besoins spécifiques de familles vivant en milieu rural ou visant à améliorer et diversifier l'offre des structures ou des services existants. Pour être éligibles, les dossiers doivent s'inscrire dans l'une des 5 thématiques suivantes : petite enfance, loisirs/vacances, parentalité, mobilité et numérique. Des commissions MSA se réunissent plusieurs fois dans l'année pour étudier les dossiers, la prochaine est prévue au mois de mai 2023.

Le montant maximal de financement par la MSA est à hauteur de 80% du budget, autres financements publics compris (CAF, Département, etc.). La Communauté de communes souhaite répondre et déposer deux dossiers pour des actions et projets engagés en 2023 qui sont en lien avec ses thématiques :

Nom projet/action	Axe GMR	Coût total	Demande de financement
Aménagement du jardin pédagogique du RPE à Prayssas – phase 2	Petite enfance	2 000 €	1 600 €
Semaine de la petite enfance	Petite enfance Parentalité	7 230 €	1 000 €
Poste coordinateur CTG/GMR	Global	76 970 € (2 ans)	14 400 €
Investissement matériel RPE	Petite enfance	16 000 €	6 200 €
Montant total		102 200 €	23 200 €

Les dossiers sont déposés dans le cadre de la prochaine commission action sanitaire et sociale de la MSA 24/47 de mai. D'autres projets pourront être déposés d'ici septembre 2023.



Vu le cahier des charges de l'appel à projet Grandir en milieu rural,
Considérant la conformité des actions déposées au cahier des charges,

Où l'exposé de Monsieur José Armand, Vice-président en charge de l'Enfance/Jeunesse – Action sociale,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

45 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention

1. **Valide** la candidature à Grandir en Milieu Rural
2. **Autorise** le Président à signer l'ensemble des documents liés à GMR en 2023.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,
Michel MASSET

La secrétaire de séance,
Nathalie Buger